



Procès verbal de l'assemblée générale ordinaire de la FFBillard

<u>Objet de la réunion</u> Assemblée générale ordinaire	<u>Date de rédaction</u> 14 juin 2022
<u>Date / heure de début / durée</u> 12 juin 2022 - 10h/11h30	<u>Rédacteur</u> Dominique DELGOVE
<u>Lieu</u> Ibis Styles - Rennes	<u>Nom du fichier</u> CR AG 003 DD 12/06/2022
<u>Participants</u> Membres du comité directeur Délégués de ligues (voir listes de présence) DTN, directrice administrative, responsable Communication, salariées Vichy	<u>Destinataires</u> Ligues CD FFBillard Salariés FFBillard <u>Publication</u> Site FFB

ORDRE DU JOUR

1 ACCUEIL DES DELEGUES ET SIGNATURE DES FEUILLES D'EMARGEMENT	2
2 RAPPORT MORAL DU PRESIDENT	2
3 RETOUR DE LA CONFERENCE DES LIGUES	4
4 PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL	5
5 VOTE DE L'AUGMENTATION DE 2 € DE LA PART FEDERALE DE LA LICENCE	6
6 VOTE DU BUDGET PREVISIONNEL	6
7 VOTE SUR LES TEXTES : STATUTS ET REGLEMENT INTERIEUR	6
8 DATE ET LIEU PROCHAINE ASSEMBLEE GENERALE DE LA SAISON 2022-2023	7
9 QUESTIONS DIVERSES	7
ANNEXE 1	8
ANNEXE 2	9
ANNEXE 3	10
ANNEXE 4	11

1/ Accueil et pointage des délégués de ligues

Véronique CARDINEAU, directrice administrative et Dominique DELGOVE, secrétaire général, procèdent à l'accueil et au pointage des délégués de ligues (*voir liste en pièce jointe*).

Toutes les ligues sont représentées à l'exception de la Corse, soit 32 délégués.

12 des 25 membres du comité directeur sont présents, ainsi que Marc MASSE (DTN), Nicolas HENRIC (responsable communication) Marie CORNUEL (secrétaire) et Valérie JAN (comptable) (*voir liste en pièce jointe*).

2/ Rapport moral du président

Le président Jean-Paul SINANIAN souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes.

Il remercie Hervé RABAULT, président de la ligue de Bretagne, d'accueillir cette assemblée générale de la FFBillard et se réjouit que celle-ci puisse se dérouler à Rennes, ce qui était prévu en 2020 et n'avait pu se dérouler à cause de la pandémie.

Jean-Paul fait lecture de son compte rendu moral :

Mesdames, Messieurs,

Permettez-moi tout d'abord d'avoir une pensée pour tous ceux qui nous ont quittés cette année, en particulier Jean-Michel Delamarche disparu prématurément il y a seulement trois semaines. Il n'y rien à ajouter à l'ensemble des témoignages qui montrent à quel point il restera dans la mémoire des amateurs de billard comme un dirigeant charismatique, engagé, qui a fait progresser notre sport autant qu'il l'a pu. Cette assemblée générale aurait été l'occasion de le remercier si elle avait eu lieu comme prévu au départ, en juin 2020.

Je vous demande de vous lever pour l'applaudir.

Cette année 2021/2022 nous a enfin permis de vivre une saison sportive quasi-complète même si certaines compétitions d'envergure ont dû être annulées que ce soit au Blackball ou au Carambole avec notamment l'annulation de la coupe d'Europe par équipes de clubs à Douarnenez.

Que l'ensemble de nos dirigeants, de clubs, de comités, de ligues, du comité directeur fédéral et des commissions, soient remerciés pour leur engagement dans cette relance de nos activités.

Merci également à notre équipe de permanents qui assure, au quotidien, un travail de qualité à nos côtés.

Grâce au dispositif de relance Reboost initié par la fédération et relayé par les organes déconcentrés, nous terminons la saison sportive en ayant atteint notre objectif qui était de récupérer au moins 85% du nombre des licenciés perdus à la fin de la saison 2020-21. Nous avons dépassé ce chiffre et peu de gens y croyaient au lancement du dispositif l'été dernier. Il est très intéressant d'observer que c'est la première fois qu'une action fédérale tend à récompenser directement les clubs qui se sont donnés du mal pour aller à la recherche d'anciens adhérents qui n'avaient pas repris le chemin du club ou de nouveaux publics qu'ils soient jeunes ou moins jeunes, homme ou femme. Les soutiens financiers octroyés au travers de Reboost ont permis aux clubs d'améliorer leur trésorerie et de ce fait d'investir dans la rénovation des locaux, l'achat de billard ou autre action de promotion ou de développement.

Plusieurs dirigeants de club croisés au fil de mes déplacements sont venus me remercier spécialement.

Cette démarche novatrice est très intéressante dans la mesure où elle renforce le lien entre les clubs, et la fédération au sens large c'est-à-dire avec les comités départementaux et les ligues, et permet de répondre clairement à la question récurrente posée par certains : « Que fait la fédération pour nous ? ». Cela illustre la synergie qui peut se mettre en place si chacun de nous essaie de tirer dans la même direction à savoir celle du développement. Nous allons poursuivre cette saison le dispositif Reboost en essayant de l'adapter aux différents constats faits cette année. Nous devons absolument poursuivre notre marche en avant. Il sera intéressant d'observer si les licences découvertes et féminines seront pérennisées cette année et dans quelle proportion.

La reprise des compétitions dans toutes les disciplines a été vécue par tous comme une libération, une renaissance. L'enthousiasme de tous du niveau local, régional et jusqu'au Master's fait vraiment plaisir à voir et confirme l'importance du billard dans la vie de nos licenciés.

Parallèlement, il nous faut poursuivre notre travail de structuration au travers notamment de la formation. La montée en compétence de nos encadrants, de nos animateurs, de nos formateurs, de nos arbitres et de nos dirigeants, est la seule option pour améliorer notre organisation fédérale. Le renouvellement, le rajeunissement, la féminisation et l'augmentation de nos effectifs de pratiquants et adhérents restent notre objectif.

La volonté du comité directeur élu et du bureau est de donner la priorité au développement et au soutien des actions tournées vers celui-ci. Nous avons donc conçu le budget prévisionnel en ce sens. Pour arriver à atteindre les buts fixés, nous vous proposons une augmentation modérée de la licence qui nous permettra de poursuivre les actions de soutien de la licenciation, les appels à projets et aussi d'embaucher à la communication Alexandre Moragues que nous avons contribué à former dans le cadre de son cursus d'étudiant en alternance. Nous devons également trouver quelqu'un à la DTN pour remplacer Louis Edelin qui goûtera dès le mois de septembre un repos bien mérité. Je reste convaincu que notre devoir est de continuer de structurer, de professionnaliser la vie fédérale pour en pérenniser le fonctionnement et rendre le travail des élus plus efficace grâce au relais et au soutien de nos permanents.

Le budget prévisionnel est surtout un exercice politique dans la mesure où il permet de traduire la volonté de faire porter nos efforts dans tel ou tel domaine et permet également de s'étalonner et d'estimer ce que nous sommes réellement capables de faire ou pas. Nous savons aujourd'hui estimer à quelques dizaines près dès fin novembre, le nombre de licences que nous aurons fin juin. Il est beaucoup plus difficile d'anticiper au moment où nous travaillons sur ce budget, « l'atterrissage » qui sera le nôtre au 31 août.

Il est évident que nous reverrions notre copie en décembre ou janvier si le hiatus était trop important entre recettes et dépenses une fois l'exercice en cours clos et en fonction des effectifs licenciés au 30 novembre. Certaines institutions et pas des moindres, comme le CNOSF ne votent le budget prévisionnel que l'année en cours déjà bien entamée. Peut-être pourrions-nous, à l'avenir nous en inspirer.

La dernière assemblée générale s'est prononcée sur les statuts, le règlement intérieur et la charte d'éthique. Les statuts n'ayant pas obtenu la majorité des 2/3 requise pour être modifiés, nous avons saisi le conseil des ligues pour qu'il revoie les formulations et fasse des propositions pour obtenir un consensus, sachant que les modifications demandées touchaient surtout à la formulation, le fond étant strictement dicté par la loi, le Code du sport, le ministère et l'ANS. La commission administrative a repris la plupart des modifications demandées et le CD a validé la version qui va vous être proposée ce matin. Celles qui ne l'ont pas été n'étaient pas compatibles avec l'esprit des lois actuelles et à venir. Je le répète encore une fois, il n'y a rien de révolutionnaire dans ce texte sinon une remise en forme et une simplification de la rédaction pour coller à nos obligations légales.

Vous avez pu voir dans la présentation faite hier que la nouvelle loi sur le sport votée en mars va apporter beaucoup plus de changements et bousculer nos habitudes bien au-delà des statuts qui vous sont proposés aujourd'hui. Il est très important de comprendre que la mise en conformité de nos textes conditionne l'agrément ministériel et donc les subventions et la mise à disposition d'un DTN pour notre fédération. Ne pas adapter nos textes comme demandé, serait prendre le risque d'une régression majeure, incompatible avec ce que nous souhaitons tous pour le billard. Ce serait une faute majeure à mon sens.

L'agrément ministériel a été renouvelé pour les 3 ans à venir. Nous avons également obtenu la reconnaissance Haut niveau pour le billard américain, le blackball et le snooker en plus du Carambole 3-bandes. Je remercie ici l'équipe de la DTN et tout le travail accompli depuis maintenant des décennies qui a permis cet aboutissement.

Nous sommes également en pleine préparation des championnats du Monde de Blackball à Albi en octobre 2022. Les choses se présentent bien sur le plan organisationnel grâce au formidable engagement de la ville d'Albi mais aussi du comité d'organisation coordonné par Nicolas Henric qui a réussi à trouver des sponsors et à consentir un effort particulier au niveau de la communication. Que ceux qui en auront l'occasion réservent un peu de temps pour venir assister à cette grande manifestation. Les autres pourront voir le tout à la télévision et sur les réseaux sociaux. Le but d'une telle organisation est de mettre en lumière le sport billard, la fédération mais surtout les clubs et l'ensemble de nos champions.

La semaine dernière, les championnats d'Europe de cadre à Montbrison furent historiques car la victoire de Willy Gérimont après une égalisation et deux prolongations est la première d'un français dans cette

discipline depuis Francis Connesson en 1979 ! L'organisation de ce championnat fut une immense réussite et il sera retransmis en différé sur la chaîne Sport en France prochainement.

Depuis quelques mois une affaire nous occupe dont je dois vous parler. Certains dirigeants ne prennent pas toute la mesure du volet éthique à respecter lorsqu'on a reçu mandat et qu'on exerce une fonction statutaire d'élu. Je ne rentrerai pas dans le détail de l'affaire. Le dossier est dans les mains de la commission de discipline qui je le rappelle est totalement indépendante du comité directeur fédéral. Je crois cependant utile de réaffirmer un certain nombre de principes. La fédération française de billard incarnée en l'occurrence par son président, reçoit délégation du ministère pour gérer le sport billard sur le territoire national. Pour réussir à assumer sa mission, elle crée des organes déconcentrés organisés en association loi 1901 appelées ligues régionales et comités départementaux. Ces ligues et comités ont mission d'organiser et d'animer le sport billard dans les territoires au bénéfice des clubs affiliés à la FFBillard et des licenciés. Vis-à-vis du ministère, le président de la fédération est le garant du bon fonctionnement de la fédération dans son ensemble, y compris ses organes déconcentrés aussi bien sur le plan administratif, démocratique que financier. A partir du moment où un dysfonctionnement, un manque à l'éthique est constaté, c'est le devoir, non seulement du président de la fédération, mais aussi de l'ensemble des dirigeants et bénévoles quel que soit leur niveau, d'alerter et de tenter de remédier à cet état de fait.

Un mot sur le changement de fonction opéré au cours de la saison avec le remplacement de Viviane Rouchon qui assumait la trésorerie depuis 2017 et qui a demandé à en être déchargée, se sentant usée par le poids de cette charge. Je tiens à la remercier ici de tout le travail consenti pendant toutes ces années. Merci aussi à Pierre Reynaert qui a bien voulu prendre le relais. Cela nous a permis de maintenir les équilibres homme-femme à l'intérieur du bureau. Viviane est chargée de la commission de communication, rôle qu'elle a déjà assumé dans la mandature précédente. Pierre continuera à m'aider à gérer du mieux possible les salariés de la fédération.

Enfin et pour conclure, je vous ai parlé précédemment de l'embauche d'Alexandre Moragues chargé de la communication. Ce garçon pourrait rendre des services aux ligues et aux comités dans le cadre de son emploi fédéral (conception d'affiche, de flyer, mise en forme d'un site internet, ou autre support) et peut-être pourrions-nous trouver des accords avec certains d'entre vous pour partager la charge de ce salaire. La FFB pourrait ainsi détacher ponctuellement Alexandre pour une mission ou un travail pour une ligue ou un comité. C'est une manière de mutualiser un emploi comme le fait la Ligue de Bretagne qui nous accueille aujourd'hui avec le club de Douarnenez qui partage une partie du temps de travail de son formateur-entraîneur pour le bon fonctionnement de l'ETR de la ligue.

L'année qui s'annonce sera déterminante. Des modifications profondes sont à venir. Il nous faudra tout d'abord confirmer que notre niveau de licenciation continue de s'améliorer. Un important travail est à faire sur les statuts pour arriver à l'échéance électorale de décembre 2024 avec un nouveau mode de fonctionnement et le vote des clubs. Nous devons également élaborer une stratégie pour nous permettre de profiter de la vague Paris 2024 et gagner encore en visibilité.

Jean-Paul remercie l'assemblée générale pour son attention.

3/ Retour de la conférence des ligues

Lors de la conférence des ligues du samedi, 4 sujets ont été abordés :

- Le fonctionnement des équipes techniques régionales (ETR) ;
- Reboost : les résultats de la saison 2021-2022 et les propositions de la saison 2022-2023 ;
- Les nouvelles dispositions de la loi visant à démocratiser le sport ;
- Les championnats du monde de Blackball organisés à Albi par la FFBillard en octobre.

Alberto revient brièvement sur le diaporama présenté la veille en soumettant quelques nouvelles hypothèses qui pourront servir à établir les modalités du dispositif final de la saison 2022-2023.

Il demande aux délégués de ligues de lui soumettre par écrit toute idée permettant d'améliorer la version qui sera transmise aux clubs en septembre prochain.

4/ Présentation du budget prévisionnel (Pierre REYNAERT)

Pierre précise que la présentation du budget prévisionnel est une gageure car il a pour but de montrer les orientations voulues par le comité directeur de la FFBillard et de suivre le cadre contraint du Ministère des sports.

Une des seules variables a été d'estimer le nombre de licenciés potentiels la saison prochaine et le meilleur moyen d'inciter nos clubs à aller les recruter, les pérenniser et les fidéliser.

L'opération Reboost est un succès et doit être prolongée. La commission développement pilotée par Eric Dorizon a travaillé sur ce sujet et le dispositif de la saison prochaine a été présenté hier par Alberto (voir sujet de la conférence des ligues).

Celui-ci n'est pas figé et pourra être aménagé selon les propositions apportées.

Comme la saison passée, les recettes potentielles ont été listées et les dépenses réparties en fonction de ces produits. (Voir tableau en annexe)

Les recettes

Nous estimons que notre progression sera linéaire avec 16 200 licenciés.

Les dépenses

- **Fonctionnement administratif et humain**

Il est incompressible et nécessaire à toutes les strates de la fédération.

Nous avons fait le choix de renforcer nos ressources humaines en embauchant une personne supplémentaire à la communication et en redéployant les autres salariés sur des missions DTN.

Ceci permettra d'accompagner nos clubs et nos structures de façon encore plus importante que les années précédentes.

Ceci a un coût et vous le verrez sur la partie salariale de ce budget.

Qui dit coûts supplémentaires, dit recettes supplémentaires et nous avons choisi d'augmenter la part fédérale de la licence de deux euros, celle-ci n'ayant pas augmenté depuis 2016.

Nous considérons collectivement que c'est un rattrapage consécutif à l'augmentation du coût de la vie et de nos investissements humains et matériels.

- **Le sportif**

Sportif international : c'est une estimation qui sera modifiée en fonction des attributions de compétitions et des éléments que nous ne pouvons pas programmer (crise sanitaire, guerre, etc.).

Sportif national : Les budgets sont globalement restés les mêmes que cette saison.

Ils sont en légère augmentation.

- **Commissions techniques**

Formation - Jeunesse : stable

Communication : stable

Développement : investissement de 57 000 €, opération Reboost, après les 250 000 € investis cette saison ; poursuite du dispositif en les adaptant à cette opération.

- **Autres opérations**

Une réserve de 10 000 € est conservée pour tous les aléas non prévus à l'établissement du budget.

Sont immuables :

- la dotation aux amortissements ;
- la provision pour retraite.

Plus de 140 000 € de fonds propres sont repris qui sont le prix à payer pour investir dans nos clubs et nos salariés.

5/ Vote de l'augmentation de 2 € de la part fédérale de la licence

Avant de passer aux différents votes, Dominique DELGOVE, secrétaire général, précise les modalités de vote du collège électoral.

L'assemblée générale au complet compterait 14 ligues, représentées par 34 délégués détenant 1079 voix.

13 ligues sont présentes (la Corse est absente ; la Réunion, conformément à nos textes a pu exprimer ses choix par correspondance), représentées par 32 délégués détenant 1040 voix.

Au nom de la transparence, Dominique informe l'assemblée que le pouvoir de M. Gérard Lalaoua présenté par M. Patrice Mesny (ligue Ile de France) n'a pas été validé.

En effet, lors du contrôle des pouvoirs, M. Lalaoua nous a informé par voie électronique ne pas avoir rempli ni signé ce document.

Dominique fait lecture du mail reçu le jeudi 9 juin 2022 :

« *Je ne comprends pas, je n'ai pas signé ce pouvoir, merci de ne pas en tenir compte* »

« *Bien cordialement* » Gérard Lalaoua

Les voix détenues par M. Lalaoua ne seront donc pas prises en compte lors des votes.

Chaque délégué présent s'exprime sur l'augmentation de 2 € de la part fédérale de la licence avec 3 choix : « Pour » - « Contre » - « Abstention ».

Dominique procède à l'appel de chaque délégué et lui communique le nombre de voix dont il dispose.

Les réponses sont enregistrées par Véronique et Alberto Casale.

Résultats du vote (voir tableau en annexe 1 page 8)

Voix « Pour » : 661 Voix « Contre » : 379 « Abstention » : 0

L'augmentation de 2 € de la part fédérale de la licence 2022-2023 est adoptée par l'assemblée générale.

6/ Vote du budget prévisionnel

Le budget a été présenté et détaillé précédemment par Pierre Reynaert.

Selon le même processus que lors du vote précédent, chaque délégué de ligue exprime son choix : « Pour » - « Contre » - « Abstention ».

Dominique procède à l'appel de chaque délégué et lui communique le nombre de voix dont il dispose.

Les réponses sont enregistrées par Véronique et Alberto Casale.

Résultats du vote (voir tableau en annexe 2 page 9)

Voix « Pour » : 747 Voix « Contre » : 0 « Abstention » : 293

Le budget prévisionnel de la saison 2022-2023 est adopté par l'assemblée générale.

7/ Vote sur les textes : statuts et règlement intérieur

Deux documents ont été envoyés aux ligues afin d'être soumis au vote des délégués :

- Les statuts ;
- Le règlement intérieur.

Selon le même processus que lors des votes précédents, chaque délégué de ligue exprime son choix : « Pour » - « Contre » - « Abstention ».

Dominique procède à l'appel de chaque délégué et lui communique le nombre de voix dont il dispose.

Les réponses sont enregistrées par Véronique et Alberto Casale.

- **Vote des statuts**

Résultats du vote (voir tableau en annexe 3 page 10)

Voix « Pour » : 661 Voix « Contre » : 293 « Abstention » : 86

Les statuts sont adoptés par l'assemblée générale.

- **Vote du règlement intérieur**

Résultats du vote (voir tableau en annexe 4 page 11)

Voix « Pour » : 661 Voix « Contre » : 293 « Abstention » : 86

Le règlement intérieur est adopté par l'assemblée générale.

8/ Date et lieu de la prochaine assemblée générale de la saison 2022-2023

La prochaine assemblée générale de la FFBillard est prévue le week-end des 17 et 18 juin 2023.

Christian BAIZET, président de la ligue Auvergne - Rhône-Alpes et Philippe LEBOURGEOIS, président de la ligue de Normandie proposent que cette AG se déroule dans leur ligue.

Le cahier des charges leur sera envoyé prochainement.

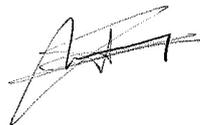
Le lieu et les modalités seront communiqués ultérieurement.

9/ Questions diverses

Pas de questions diverses.

En l'absence d'autres sujets, Jean-Paul SINANIAN remercie l'ensemble des participants et clôture la réunion à 11h30.

Jean-Paul SINANIAN
Président FFB



Dominique DELGOVE
Secrétaire général



ANNEXE 1

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE - 12 juin 2022

Vote augmentation part fédérale licence 2 €

n° ordre	Ligue	Voix	Noms - Prénoms	Délégués présents	Nombre de voix par délégué	Nombre de voix par délégué présent	Résultats		
							pour	contre	abstention
4	La Réunion	9	PINEAU Anne-Marie	1	9	9	9		
11	Ile-de-France	106	MESNY Patrice	1	36	36		36	
			MESNY Claudine	1	35	35		35	
			LALAOUA Gérard (pouvoir non validé)		35				
24	Centre - Val de Loire	105	PEYRAMAURE Sylvie (P)	1	35	35		35	
			PEYRAMAURE Dominique	1	35	35		35	
			LEROUX Eric (pouvoir)	1	35	35		35	
27	Bourgogne - Franche-Comté	42	JESBAC Franck	1	21	21	21		
			PLAT Delphine	1	21	21	21		
28	Normandie	45	LEBOURGEOIS Philippe	1	23	23	23		
			LEGRAND Philippe	1	22	22	22		
32	Hauts-de-France	125	LAROCHE Fabien (P)	1	42	42	42		
			LE GOHEBEL Jacques	1	42	42	42		
			MOLEY Patrick (pouvoir)	1	41	41	41		
44	Grand Est	117	VALJERE Régis	1	39	39		39	
			RICHARD Francis	1	39	39		39	
			JEANNY Nicole	1	39	39		39	
52	Pays de la Loire	110	CARAN Dominique (P)	1	37	37	37		
			PARRE Olivier	1	37	37	37		
			BELLO François (pouvoir)	1	36	36	36		
53	Bretagne	86	RABAULT Hervé	1	29	29		29	
			LE ROUX Vincent	1	29	29		29	
			LE DEVENTEC Grégory	1	28	28		28	
75	Nouvelle Aquitaine	103	KUNTZMANN Michel	1	35	35	35		
			ZELAZNY David	1	34	34	34		
			PLA Robert	1	34	34	34		
76	Occitanie	77	PEYRARD Yves (P)	1	39	39	39		
			REMY Robert (pouvoir)	1	38	38	38		
84	Auvergne-Rhône-Alpes	94	BAZET Christian	1	32	32	32		
			BAPST Christian	1	31	31	31		
			POTIQUET Sébastien	1	31	31	31		
93	Méditerranée	56	AMOUREUX Luc (P)	1	28	28	28		
			NATELLA Roger (pouvoir)	1	28	28	28		
94	Corse	4			4				
		1079		32	1079	1040	661	379	0
							pour	contre	abstention

ANNEXE 2

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE - 12 juin 2022

Vote du budget prévisionnel

n° ordre	Ligue	Voix	Noms - Prénoms	Délégués présents	Nombre de voix par délégué	Nombre de voix par délégué présent	Résultats		
							pour	contre	abstention
4	La Réunion	9	PINEAU Anne-Marie	1	9	9	9		
11	Ile-de-France	106	MESNY Patrice	1	36	36			36
			MESNY Claudine	1	35	35			35
			LALAOUA Gérard (pouvoir non validé)		35				
24	Centre - Val de Loire	105	PEYRAMAURE Sylvie (P)	1	35	35			35
			PEYRAMAURE Dominique	1	35	35			35
			LEROUX Eric (pouvoir)	1	35	35			35
27	Bourgogne - Franche-Comté	42	JESBAC Franck	1	21	21	21		
			PLAT Delphine	1	21	21	21		
28	Normandie	45	LEBOURGEOIS Philippe	1	23	23	23		
			LEGRAND Philippe	1	22	22	22		
32	Hauts-de-France	125	LAROCHE Fabien (P)	1	42	42	42		
			LE GOHEBEL Jacques	1	42	42	42		
			MOLEY Patrick (pouvoir)	1	41	41	41		
44	Grand Est	117	VALJERE Régis	1	39	39			39
			RICHARD Francis	1	39	39			39
			JEANNY Nicole	1	39	39			39
52	Pays de la Loire	110	CARAN Dominique (P)	1	37	37	37		
			PARRE Olivier	1	37	37	37		
			BELLO François (pouvoir)	1	36	36	36		
53	Bretagne	86	RABAULT Hervé	1	29	29	29		
			LE ROUX Vincent	1	29	29	29		
			LE DEVENTEC Grégory	1	28	28	28		
75	Nouvelle Aquitaine	103	KUNTZMANN Michel	1	35	35	35		
			ZELAZNY David	1	34	34	34		
			PLA Robert	1	34	34	34		
76	Occitanie	77	PEYRARD Yves (P)	1	39	39	39		
			REMY Robert (pouvoir)	1	38	38	38		
84	Auvergne-Rhône-Alpes	94	BAZET Christian	1	32	32	32		
			BAPST Christian	1	31	31	31		
			POTIQUET Sébastien	1	31	31	31		
93	Méditerranée	56	AMOUROUX Luc (P)	1	28	28	28		
			NATELLA Roger (pouvoir)	1	28	28	28		
94	Corse	4			4				
		1079		32	1079	1040	747	0	293
							pour	contre	abstention

ANNEXE 3

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE - 12 juin 2022

Vote des statuts

n° ordre	Ligue	Voix	Noms - Prénoms	Délégués présents	Nombre de voix par délégué	Nombre de voix par délégué présent	Résultats		
							pour	contre	abstention
4	La Réunion	9	PINEAU Anne-Marie	1	9	9	9		
11	Ile-de-France	106	MESNY Patrice	1	36	36		36	
			MESNY Claudine	1	35	35		35	
			LALAOUA Gérard (pouvoir non validé)		35				
24	Centre - Val de Loire	105	PEYRAMAURE Sylvie (P)	1	35	35		35	
			PEYRAMAURE Dominique	1	35	35		35	
			LEROUX Eric (pouvoir)	1	35	35		35	
27	Bourgogne - Franche-Comté	42	JESBAC Franck	1	21	21	21		
			PLAT Delphine	1	21	21	21		
28	Normandie	45	LEBOURGEOIS Philippe	1	23	23	23		
			LEGRAND Philippe	1	22	22	22		
32	Hauts-de-France	125	LAROCHE Fabien (P)	1	42	42	42		
			LE GOHEBEL Jacques	1	42	42	42		
			MOLEY Patrick (pouvoir)	1	41	41	41		
44	Grand Est	117	VALJERE Régis	1	39	39		39	
			RICHARD Francis	1	39	39		39	
			JEANNY Nicole	1	39	39		39	
52	Pays de la Loire	110	CARAN Dominique (P)	1	37	37	37		
			PARRE Olivier	1	37	37	37		
			BELLO François (pouvoir)	1	36	36	36		
53	Bretagne	86	RABAULT Hervé	1	29	29			29
			LE ROUX Vincent	1	29	29			29
			LE DEVENTEC Grégory	1	28	28			28
75	Nouvelle Aquitaine	103	KUNTZMANN Michel	1	35	35	35		
			ZELAZNY David	1	34	34	34		
			PLA Robert	1	34	34	34		
76	Occitanie	77	PEYRARD Yves (P)	1	39	39	39		
			REMY Robert (pouvoir)	1	38	38	38		
84	Auvergne-Rhône-Alpes	94	BAZET Christian	1	32	32	32		
			BAPST Christian	1	31	31	31		
			POTIQUET Sébastien	1	31	31	31		
93	Méditerranée	56	AMOUROUX Luc (P)	1	28	28	28		
			NATELLA Roger (pouvoir)	1	28	28	28		
94	Corse	4			4				
		1079		32	1079	1040	661	293	86
							pour	contre	abstention

ANNEXE 4

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE - 12 juin 2022

Vote du règlement intérieur

n° ordre	Ligue	Voix	Noms - Prénoms	Délégués présents	Nombre de voix par délégué	Nombre de voix par délégué présent	Résultats		
							pour	contre	abstention
4	La Réunion	9	PINEAU Anne-Marie	1	9	9	9		
11	Ile-de-France	106	MESNY Patrice	1	36	36		36	
			MESNY Claudine	1	35	35		35	
			LALAOUA Gérard (pouvoir non validé)		35				
24	Centre - Val de Loire	105	PEYRAMAURE Sylvie (P)	1	35	35		35	
			PEYRAMAURE Dominique	1	35	35		35	
			LEROUX Eric (pouvoir)	1	35	35		35	
27	Bourgogne - Franche-Comté	42	JESBAC Franck	1	21	21	21		
			PLAT Delphine	1	21	21	21		
28	Normandie	45	LEBOURGEOIS Philippe	1	23	23	23		
			LEGRAND Philippe	1	22	22	22		
32	Hauts-de-France	125	LAROCHE Fabien (P)	1	42	42	42		
			LE GOHEBEL Jacques	1	42	42	42		
			MOLEY Patrick (pouvoir)	1	41	41	41		
44	Grand Est	117	VALJERE Régis	1	39	39		39	
			RICHARD Francis	1	39	39		39	
			JEANNY Nicole	1	39	39		39	
52	Pays de la Loire	110	CARAN Dominique (P)	1	37	37	37		
			PARRE Olivier	1	37	37	37		
			BELLO François (pouvoir)	1	36	36	36		
53	Bretagne	86	RABAULT Hervé	1	29	29			29
			LE ROUX Vincent	1	29	29			29
			LE DEVENTEC Grégory	1	28	28			28
75	Nouvelle Aquitaine	103	KUNTZMANN Michel	1	35	35	35		
			ZELAZNY David	1	34	34	34		
			PLA Robert	1	34	34	34		
76	Occitanie	77	PEYRARD Yves (P)	1	39	39	39		
			REMY Robert (pouvoir)	1	38	38	38		
84	Auvergne-Rhône-Alpes	94	BAZET Christian	1	32	32	32		
			BAPST Christian	1	31	31	31		
			POTIQUET Sébastien	1	31	31	31		
93	Méditerranée	56	AMOUREUX Luc (P)	1	28	28	28		
			NATELLA Roger (pouvoir)	1	28	28	28		
94	Corse	4			4				
		1079		32	1079	1040	661	293	86
							pour	contre	abstention